

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Tous les candidats	274	2460	2457	843	287

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	823	823	343	83	28,9 %
			Masculin	1637	1634	500	204	71,1 %
			Total	2460	2457	843	287	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	38	38	7	0	0 %
				Sans mention	854	854	220	107	44,8 %
				AB	699	699	254	89	37,2 %
				B	386	386	195	35	14,6 %
				TB	101	101	73	7	2,9 %
				TBF	4	4	4	1	0,4 %
				Total	2082	2082	753	239	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	9	9	1	0	0 %
				Sans mention	139	139	18	13	43,3 %
				AB	88	88	27	12	40 %
				B	28	28	13	5	16,7 %
				TB	5	5	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	270	270	62	30	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	22	22	3	3	16,7 %
				AB	34	34	12	6	33,3 %
				B	27	27	8	6	33,3 %
				TB	12	12	5	3	16,7 %
				Total	101	101	28	18	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	2	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	5	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				Total	2	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	2027	2027	703	246	85,7 %
			En réorientation	279	276	113	34	11,8 %
			Non scolarisés	115	115	15	6	2,1 %
			Scolarité étrangère	7	7	1	0	0 %
			Autres	32	32	11	1	0,3 %
			Total	2460	2457	843	287	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	401	401	186	34
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	305	305	119	41
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	281	281	143	30
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	220	220	61	30

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	174	174	34	17
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	107	107	38	17
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	78	78	34	13
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	64	64	19	7

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	51	51	10	4
			Autres doublettes	345	345	97	43
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	84	84	22	10
			Autres doublettes	164	164	40	20
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,8 %	19,8 %	25,1 %	14,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,1 %	15,1 %	16,1 %	17,4 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	13,9 %	13,9 %	19,3 %	12,7 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	10,9 %	10,9 %	8,2 %	12,7 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	8,6 %	8,6 %	4,6 %	7,2 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5,3 %	5,3 %	5,1 %	7,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,8 %	3,8 %	4,6 %	5,5 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,2 %	3,2 %	2,6 %	3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	2,5 %	2,5 %	1,3 %	1,7 %
		Autres doublettes	17 %	17 %	13,1 %	18,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Bourgogne Europe (ex université de Bourgogne) - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (3274)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	33,9 %	33,9 %	35,5 %	33,3 %
		Autres doublettes	66,1 %	66,1 %	64,5 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques	Notes de première et de terminale dans les enseignements scientifiques de l'ensemble commun et des enseignements scientifiques de spécialité	Essentiel
	Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques	Notes déjà connues pour les épreuves terminales du bac dans les enseignements scientifiques	Essentiel
	Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques	Modulation de la moyenne sur 20 est effectuée selon le type de bac : Bac général : +2 pts sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20) ; Bac technologique : +1 pt sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20) ; Bac professionnel : pas de modulation	Essentiel
	Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques	Modulation de + 0,5 pt par option si notre entre 10 et 20	Essentiel
	Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires	Notes de première et de terminale dans les enseignements littéraires de l'ensemble commun et des enseignements littéraires de spécialité	Essentiel
	Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires	Notes déjà connues pour les épreuves terminales du bac dans les enseignements littéraires	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires	Modulation de la moyenne sur 20 est effectuée selon le type de bac : Bac général : +2 pts sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20) ; Bac technologique : +1 pt sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20) ; Bac professionnel : pas de modulation	Essentiel
	Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires	Modulation de + 0,5 pt par option si note entre 10 et 20	Essentiel
	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives en EPS	Moyenne générale de toutes les notes d'EPS de première et de terminale	Très important
	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives en EPS	Notes déjà connues pour les épreuves terminales EPS du bac	Très important
	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives en EPS	Modulation sur Education Physique et Sportive (facultatif) : +0.5 pt si note entre 10 et 20	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : "Méthodes de travail", "Autonomie" et "Capacité à s'investir dans le travail"	Essentiel
Savoir-être	Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : "Engagement" et "Responsabilités de l'élève"	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	Fiche avenir : "Capacité à réussir"	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	La lettre de motivation du candidat (à déposer dans le dossier Parcoursup) permet de moduler la moyenne obtenue dans l'attendu 5	Important
	Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	Moyenne sur 20 des notes suivantes : moyenne générale des matières à l'année ; moyenne générale à l'année de première ; moyenne générale à l'année de terminale ; moyenne du bac	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives ou artistiques en dehors de l'EPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la question 1 du questionnaire spécifique STAPS doit être accompagnée d'une pièce justificative)	Très important
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Plus haut niveau de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de l'engagement civique, citoyen ou associatif	Important
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement (les réponses aux questions 2 et 3 du questionnaire spécifique STAPS doivent être accompagnées de leurs pièces justificatives)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : <https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf>

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et aux épreuves du baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres de première, des 2 premiers trimestres de terminale et aux épreuves du baccalauréat et à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup. Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés.

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année (fiche Avenir) ou réorienté (cursus post-bac).

Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en oeuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2025, 2 460 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 274 places).

Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission.

Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.

Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen.

Toute pièce, justifiant du niveau de pratique et d'engagement qui ne serait pas conforme aux recommandations (absence de tampon, absence de signature officielle...) entraînera la non prise en compte de celle-ci.

Signature :

Vincent THOMAS,

Président de l'établissement Université Bourgogne
Europe (ex université de Bourgogne)